

APs et suivi des stages du BTS SIO

Cet espace de travail est dédié aux **Ateliers de professionnalisation [AP]** et au suivi des stages. Vous y trouverez les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions confiées dans ce cadre de travail. Pour chaque mission l'espace collaboratif permettra aux étudiants participants à une mission de produire les documents relatifs à chacun des projets.



L'**ANSSI** organise une **compétition en ligne** type **capture the flag**, pour des jeunes de 14 à 26 ans ou hors catégorie. Les meilleurs joueurs seront **sélectionnés pour l'équipe de France**.



- Inscriptions : <https://cyber.gouv.fr/france-cybersecurity-challenge-2024>
- Les épreuves du dernier challenge (2019) : <https://github.com/ANSSI-FR/ctf>

Et pour vous **entraîner** à ce type de jeu, utilisez le site root-me.org avec des petits challenges d'analyse de trame, de crypto, d'analyse de journaux, etc.... C'est plutôt sympas et les challenges sont classés par thème et repérés par niveau de difficulté.

Dossier Social Etudiant (DSE) 2021/2022 :

La campagne du Dossier Social Etudiant (DSE) 2021/2022 est ouverte depuis le 20 janvier et se clôturera le 15 mai 2021 à l'adresse suivante :



<https://www.etudiant.gouv.fr/>

Le DSE doit être constitué chaque année.

Le guide 2021 :

[guide_2021.pdf](#)

Information ADT4T :

Le lycée a souscrit à l'offre **Azure Dev Tools for Teaching (ADT4T)** qui vous permet, en tant qu'étudiant et enseignant du lycée Suzanne Valadon, de disposer :



- en **téléchargement** d'outils de développement ainsi qu'un certain nombre de logiciels système et réseau ;
- de pouvoir utiliser les solutions de Cloud **Azure de Microsoft** avec un crédit de **100 \$** ;
- accéder à des ressources de **formation**.



Voici le lien d'accès à cette offre avec votre compte du lycée de la forme **nom.prenom@educ-valadon-limoges.fr** :

- <https://azureforeducation.microsoft.com/devtools>

Ajouter une page, un fichier ou une image dans vos comptes-rendus

Page

Dans le cas d'une page votre chemin doit être formé comme suit

```
[ [ . : chemin : page ] ]
```

- . : chemin : page la page sera mémorisée dans le même répertoire que votre espace de travail

Fichier ou image

Dans ce cas le chemin est le suivant

```
{ { . : nomImage } }  
{ { . : nomFichier } }
```

- . : nomImage l'image sera mémorisée dans le répertoire courant de la page [celui de votre espace de travail]

Il vous faut donc modifier le chemin du fichier dans votre page car celui-ci est indiqué de façon absolu.

From:

<https://sioppes.lycees.nouvelle-aquitaine.pro/> - APs et stages du BTS SIO du lycée
Suzanne Valadon

Permanent link:

<https://sioppes.lycees.nouvelle-aquitaine.pro/doku.php/accueil?rev=1717678533>

Last update: **2024/06/06 14:55**

